N’invoquez pas les uns contre les autres la malédiction d’Allah, ni Sa colère, ni l’Enfer !

Samurah ibn Jundub (qu’Allah l’agrée) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « N’invoquez pas les uns contre les autres la malédiction d’Allah, ni Sa colère, ni l’Enfer ! »

[Bon] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Ce noble hadith interdit aux croyants d’utiliser les uns contre les autres certaines catégories d'invocations. Celles par le biais desquelles on invoque la malédiction d’Allah, Sa colère ou l’Enfer, car ce sont des choses très graves auprès d’Allah, Exalté soit-Il.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6985